



Extrait du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL de la VILLE de GAILLAC (Tarn)

[Mardi 14 septembre 2021]

Date de la convocation

8 septembre 2021

Date d'affichage

15 septembre 2021

Nombre de conseillers

En exercice : 33

Présents : 27

Procurations : 4

Votants : 31

Martine SOUQUET, Maire, Francis RUFFEL, Christelle HARDY, Pierre TRANIER, Dominique HIRISSOU, Alain SORIANO, Marie MONTELS, Eric PILUDU, Claire VILLENEUVE, *Maires Adjoints*, Thierry VOGELAAR, Dany PORTES, Lahcene BAAZIZ, Martine VIOLETTE, Anne DUBIER, Arnaud ELGOYHEN, Laurent SQUASSINA, Isabelle BEAUVAIS, Philippe ISSARD, Christel PALIS, David AMALRIC, Daniel RIBES, Corinne DARMANI, Jean BATAILLOU, Alice GAUTREAU, Jean-Marc AGUERRE, Gabriel CARRAMUSA, Agnès MERONI, *Conseillers*

Absents et représentés : Christian PERO, Monique GUILLE, Martine MOSTARDI, Thierry BODDI

Absents : Dominique BOYER, Thomas DOMENECH

N° 90/ 2021

Secrétaire de séance : Marie MONTELS

OBJET DE DELIBERATION : Adhésion à l'association World CleanUp Day France

Madame le Maire rappelle que l'association World CleanUp Day - France, d'intérêt général, promeut et coordonne la journée mondiale du nettoyage de la planète, événement mondial visant à réunir 5% de la population autour d'opérations de ramassage des déchets, afin de promouvoir la lutte contre les dépôts sauvages dans l'espace public.

Considérant le souhait de la Ville de Gaillac de renforcer l'efficacité des politiques publiques en termes de propreté, de réduction des déchets et de lutte contre les incivilités et dépôts sauvages, il est proposé au Conseil Municipal d'adhérer à l'association World CleanUp Day – France afin d'engager sur le long terme la Ville de Gaillac à participer à la journée mondiale du nettoyage de la planète, et de contribuer ainsi à améliorer le mieux-vivre de ses habitants.

L'intérêt de cette adhésion est multiple. Rejoindre cette association permettra de développer et soutenir les actions d'éco-citoyenneté sur le territoire local, d'organiser des échanges d'expériences entre territoires et de bénéficier de campagnes de communication et d'une visibilité auprès des autres adhérents.

L'association est guidée par des valeurs d'universalité, de pédagogie, de convivialité et de transparence. Elle permet à ses membres de développer leurs compétences en encourageant l'action collective, ainsi que de fédérer un maximum d'acteurs publics et privés pour une plus grande efficacité. Adhérer à l'association World CleanUp Day - France traduira l'engagement de la collectivité à intégrer une réflexion sur le « mieux produire, mieux consommer, mieux/moins jeter » avec ses habitants et les multiples acteurs privés ou publics de son territoire.

Madame le Maire propose par ailleurs de désigner Madame Marie Montels, adjointe en charge du développement durable, de la transition écologique et de la mobilité, pour représenter Gaillac au sein de l'association où elle sera l'interlocuteur privilégié pour l'organisation de la journée mondiale de ramassage des déchets sur notre territoire.

Madame le Maire précise enfin que l'adhésion donne lieu à une cotisation annuelle de 100 € pour les collectivités territoriales de moins de 20 000 habitants, et propose aux élus d'approuver le versement annuel de cette cotisation sur toute la durée du mandat.

VOTE : à l'unanimité des membres présents

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

APPROUVE l'adhésion à l'association mentionnée plus haut,

DESIGNE madame Marie Montels pour le représenter au sein de ladite association,

ACCEPTE le versement annuel de la cotisation évoquée ci-dessus pour la durée du mandat en cours,

AUTORISE Madame le Maire ou l'Adjoint Délégué, au nom de la Commune, à signer ledit acte et toute autre pièce nécessaire.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Madame le Maire,

Martine SOUQUET

Fait à Gaillac le 15 septembre 2021